



1. Objet et domaine d'application

Cette instruction décrit la manière de réaliser les prélèvements de matériel pour examen bactériologique : dispositifs intravasculaires (cathéters, chambres implantables, ...), dispositifs intra-utérins, stérilets, clou, vis, ciment, plaque, pacemaker, mèche, redon, sonde urinaire, ...

A l'exception des dispositifs intra vasculaires et du matériel de chirurgie orthopédique, l'analyse des matériels, souvent contaminés par une flore commensale, n'a pas de réelle pertinence clinique.

2. Références

Norme NF EN ISO 15189 : chap. 5.4.

3. Documents associés

Se reporter dans le LQ à la fiche correspondant à ce mode opératoire, rubrique "documents associés".

4. Définitions et abréviations

KT : cathéter

DIU : dispositifs intra-utérins

ECBU : examen cyto bactériologique des urines

5. Responsabilités

Le prescripteur est responsable de la demande adressée au laboratoire et de l'indication de l'analyse microbiologique. La nature du matériel et son site doivent être indiqués.

Le laboratoire fournit les informations nécessaires au bon prélèvement et au transport et est responsable de la mise en œuvre technique, de la validation et de la transmission des résultats.

Le préleveur est responsable du bon remplissage de la Fiche de suivi médical - Prélèvement cervico-vaginal et bactériologique divers (réf. PPT-E-009) comprenant les renseignements cliniques utiles à l'examen et à son interprétation (suspicion de sepsis, changement de prothèse, notion de sepsis grave, choc, ...).

Les prescriptions et les fiches de suivi médical sont scannées dans le dossier informatique du patient.

6. Modalités

Le prélèvement se déroule à tout moment, de préférence avant une antibiothérapie

6.1. Déroulement du prélèvement



Le prélèvement se déroule en établissement de soins par du personnel entraîné, après désinfection cutanée ou périphérique soigneuse.

6.1.1. Dispositif intravasculaire

Prélèvements « matériel en place » : Prélever des hémocultures appariées (cf. MOP Prélèvement pour hémoculture, réf. PPT-M-019)

Prélèvements avec ablation du dispositif : Retirer stérilement le matériel et le placer dans un récipient stérile.

On peut également prélever les 5 derniers cm de la partie distale du KT.

6.1.2. DIU, clou, vis, ciment, plaque, pacemaker, mèche, redon

Retirer stérilement le matériel et le placer dans un récipient stérile.

6.1.3. Sonde urinaire

L'analyse bactériologique des sondes urinaires elles-mêmes a une valeur très limitée et doit être remplacée par l'ECBU dans les conditions décrites dans le MOP spécifique (cf. Prélèvements urinaires pour ECBU, réf. PPT-M-008)

6.2. Conservation et transport

Acheminement rapide au laboratoire.

Durée maximale de conservation : 2 H à température ambiante